

**11<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 10 mai 2022 – 19 h  
Rencontre virtuelle**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente via la plateforme Zoom. La présidente précise que le quorum est atteint malgré l'absence de l'élève conseillère McGraw.

Avant de procéder à l'ordre du jour, la présidente souligne avec tristesse le décès de madame Anne-Marie Gammon, qui a siégé sur le Conseil jusqu'en 2016. Elle a également siégé en tant que conseillère municipale et à la présidence de la FCÉNB. La présidente décrit madame Gammon comme une femme particulièrement engagée, elle a notamment lutté ardemment pour le droit des femmes et l'atteinte de l'équité entre les hommes et les femmes, et a lutté pour le droit aux conseillers des Conseils de ville de s'exprimer dans la langue de leur choix. La présidente exprime ses sympathies à la famille et aux proches. La présidente invite ensuite l'assemblée à effectuer une minute de silence pour rendre hommage à madame Gammon.

La présidente offre également ses sincères condoléances au conseiller Pierre Morais et à sa famille qui a perdu il y a peu sa belle-mère.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Ghislaine Foulem; Richard Gallant; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Guy Chiasson; Gérard Robichaud.

Directrice générale : Marc Pelletier  
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault  
Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences : Meggie McGraw  
Départ anticipé à 19h45 de la conseillère Mallais Comeau

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 63, RÉOLUTION 11-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, l'ordre du jour de la réunion publique du 10 mai 2022, sans omettre une modification au point 7.2 dans la formulation de la proposition.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit n'est rapporté.

**5. Lien avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

Ce forum n'a pas lieu en rencontre virtuelle.

**5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à sept candidats qui se sont brillamment distingués:

- ◆ **Madame Cloé Clément Vienneau et monsieur Pascal Dugas**, membres du comité écolo et élèves de 7<sup>ème</sup> année à l'école Léandre-Legresley de Grande-Anse. Les candidatures ont été soumises par leur enseignante, madame Jessica Paulin. Ces deux apprenants sont particulièrement dévoués et font preuve de leadership, d'organisation et de persévérance. Ils veulent continuellement s'améliorer et apporter des changements positifs auprès du comité tout en guidant les autres apprenants. L'école est choyée d'avoir des apprenants aussi investis dans leurs apprentissages.
- ◆ **Madame Lisa Basque, Chantal Arseneau et Kim Russell** assistantes en éducation à l'école René-Chouinard de Lagacéville dont les candidatures ont été soumises par la direction de l'école. Ces trois candidates voient quotidiennement au bon fonctionnement du club des déjeuners. Elles font un travail d'équipe exceptionnel en voyant aux achats et à la variété de nourriture nutritive sur leur temps personnel, la préparation des plateaux chaque jour et leur distribution avant l'arrivée des élèves. Leur dévouement et investissement quotidien est essentiel pour les jeunes et pour l'école René-Chouinard.
- ◆ **Madame Hélène Ferguson et madame Milaine Haché**, enseignantes au centre scolaire communautaire La Fontaine de Néguaac, dont les

candidatures ont été soumises par la direction de l'école. Madame Hélène est particulièrement engagée au sein de son école, entre autres dans divers comités et dans l'organisation d'atelier améliorant le mieux-être et le sentiment de fierté et d'appartenance. Madame Milaine est considérablement investie, elle orchestre les ateliers « *Compétences, Intérêts et Mieux-être* » et des scénarios pédagogiques faisant vivre des moments riches et intéressants pour les apprenants. Elles sont des personnes innovantes, passionnées et engagées.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil est extrêmement reconnaissant de pouvoir présenter des personnes ayant un tel engagement, un tel investissement envers les élèves et leur communauté.

**6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet

**7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion**

**7.1 Gouverne scolaire – Rédaction d'un mémoire en suivi aux Journées de réflexion sur l'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick**

**MOTION 64, RÉOLUTION 11-7.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par le conseiller Comeau**

**QUE soit approuvé par le Conseil, la contribution d'un montant de 7 500,00 \$ pour la rédaction d'un mémoire commun découlant des conclusions des discussions lors des *Journées de réflexion sur l'Éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick* du 23 et 24 avril 2022, à l'attention du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.**

**Adoptée**

**7.2 Processus de dénomination d'une école**

**MOTION 65, RÉOLUTION 11-7.2**

**Le conseiller Morais propose  
Appuyé du conseiller Robichaud**

**QUE soit approuvé, conformément aux discussions tenues par le CÉD en réunion à huis clos, l'envoi d'une lettre au ministre Cardy l'informant du nouveau nom recommandé par le CEDSFNE de l'école située dans la communauté de Bertrand.**

**Adoptée**

La présidente informe le public que le nouveau nom de l'école située dans la communauté de Bertrand ne peut être dévoilé lors de la présente rencontre, le ministre de l'Éducation doit en premier lieu en être informé puis une annonce publique et conjointe au ministre et au Conseil sera programmée.

### **7.3 Cotisation annuelle 2022-2023 à la FNCSF**

#### **MOTION 66, RÉOLUTION**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée du conseiller Chiasson**

**QUE soit approuvé par le Conseil, le paiement de la somme de 9 791,60 \$ au titre de la cotisation annuelle d'adhésion à la FNCSF POUR L'ANNÉE 2022-2023.**

**Adoptée**

La présidente explique que le montant de la cotisation est calculé sur la base de 1 500\$ de frais fixe plus 0,95 \$ par élèves inscrits au DSFNE.

### **8. Adoption des procès-verbaux**

#### **8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 avril 2022**

#### **MOTION 67, RÉOLUTION 11-8.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 avril 2022.**

**Adoptée**

#### **8.2 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

*La présidente invite les conseillers et les membres du personnel scolaire à se présenter à tour de rôle, cette étape ayant été omise lors de l'ouverture de la séance.*

### **9. Vérification du rendement de la direction générale**

*Le directeur général souhaite reconnaître le coordinateur des relations stratégiques, monsieur Ian-Guillaume Desroches en poste depuis trois années qui a décidé de faire un changement de carrière en reprenant des études. Le directeur général tient publiquement à remercier monsieur Desroches pour sa contribution tant au CED qu'au district.*

*La présidente sait que l'expérience vécue au Conseil lui aura beaucoup apporté et tient à lui souhaiter la meilleure des chances pour ses projets futurs.*

### **9.1 Nouvelle nomination – poste de direction adjointe d'école**

Le directeur général annonce la nomination de monsieur Louis Fortin pour un mandat de cinq ans à la direction adjointe de l'école Sœur-Saint-Alexandre de Laméque. Monsieur Fortin est actuellement enseignant à l'école l'Odyssee de Moncton au DSFS.

### **9.2 Rapport de vérification des politiques**

#### **9.2.1 Politique 3.3 « Budgetisation / prévision »**

Le directeur général présente son rapport démontrant les évidences d'une communication transparente sur les budgets et les prévisions budgétaires du CED et du DSFNE depuis avril 2019 jusqu'à la présente réunion.

#### **MOTION 68, RÉOLUTION 11-9.2.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé comme étant raisonnable le rapport de vérification de la politique 3.3 « Budgetisation/prévision », tel que présenté par la direction générale.**

**Adoptée**

#### **9.2.2 Politique 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires »**

Le directeur général précise qu'étant donné que ce rapport touche les réorganisations d'école, la seule évidence pouvant être présentée dans ce rapport concerne le processus de changement de nom d'une école du DSFNE, dont le processus est actuellement en cours et respect la Politique 409 « *Planification pluriannuelle de l'infrastructure scolaire* » (alinéa 6.3).

#### **MOTION 69, RÉOLUTION 11-9.2.2**

**La conseillère Hébert propose  
Appuyée par le conseiller Morais**

**QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires », tel que présenté par la direction générale.**

**Adoptée**

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapport des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures – avis de motion**

##### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED au 31 mars 2022 – Rapport final**

Le conseiller Chiasson, porte parole du comité des finances et des infrastructures présente le rapport financier final du CED arrêté au 31 mars 2022. Sur un budget total de 150 256 \$, les dépenses encourues en date du 31 mars se chiffrent à 101 979 \$ ce qui représente un surplus de 48 277 \$ à cette date.

Le conseiller Chiasson explique que l'impact de la pandémie est la principale raison expliquant le surplus présenté, en raison notamment des frais de déplacement et du mode virtuel choisi dans la plupart des conférences.

### **MOTION 70, RÉOLUTION 11-10.1.1.1**

**Le conseiller Chiasson propose  
Appuyé par le conseiller Robichaud**

**QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport financier final du budget d'exploitation du CED arrêté au 31 mars 2022.**

**Adoptée**

Le Conseil partage son inquiétude et sa surprise concernant le paiement de la bourse Paul Charbonneau de 1 000 \$ décernée par la FNCSF, mais dont les frais ont été défrayés par le CEDSFNE cette année. Le Conseil s'interroge si cette situation risque de se reproduire pour l'année 2022-2023.

Le directeur général explique qu'une seule bourse est décernée par année et que le récipiendaire doit être originaire de régions du Canada différentes d'une année à l'autre. L'année dernière il s'agissait de la région du DSFNE pour l'Atlantique, ce qui implique que l'année 2022-2023 concernera probablement une autre région.

La présidente confirme de même que le Conseil, sa surprise d'avoir eu à défrayer des frais pour une bourse décernée par un autre organisme.

#### **10.1.1.2 Budget d'exploitation du CED 2022-2023**

Le porte-parole du comité des finances et des infrastructures invite le directeur des services administratifs et financiers à présenter le budget d'exploitation de CED 2022-2023

Le directeur des services administratifs et financiers suggère un budget 2022-2023 pour le CED de 135 000 \$ n'incluant

pas le budget alloué par le ministère aux CÉD et qui sera reçu ultérieurement.

### **MOTION 71, RÉOLUTION 11-10.1.1.2**

**Le conseiller Chiasson propose  
Appuyé par le conseiller Robichaud**

**QUE soit approuvé, tel que présenté, le budget d'exploitation du CED pour l'année 2022-2023.**

**Adoptée**

#### **10.1.1.3 Budget d'exploitation du DSFNE au 31 mars 2022 – Rapport final**

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport financier final du DSFNE arrêté au 31 mars 2022. Sur un budget total de 124 217 317 \$, les dépenses encourues en date du 31 mars se chiffrent à 123 522 179 \$ pour un surplus de 695 138 \$ pour l'année financière 2021-2022.

### **MOTION 72, RÉOLUTION 11-10.1.1.3**

**La conseillère Maltais propose  
Appuyée par le conseiller Chiasson**

**QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport financier final du budget d'exploitation de DSFNE arrêté au 31 mars 2022, reflétant un surplus de 695 138 \$.**

**Adoptée**

Le Conseil précise que sur le surplus de 695 138 \$, le district peut conserver un montant de 300 000 \$ et doit retourner au MEDPE la différence à savoir 395 138 \$.

#### **10.1.1.4 Projet d'amélioration aux immobilisations pour 2023-2024**

Le directeur des services administratifs et financiers affiche les trente premiers projets de la liste des projets d'amélioration aux immobilisations pour 2023-2024, il précise que cette liste au total comporte plus de 200 projets. Le directeur des services administratifs et financiers est disponible pour le ministère et fait état des travaux nécessaires dans les écoles du DSFNE. Il poursuit en expliquant au Conseil que la liste est soumise au MEDPE afin que ce dernier finance une partie des travaux qui se dérouleront durant l'été.

Chaque année cette liste est modifiée et soumise au ministère.

#### **MOTION 73, RÉOLUTION 11-10.1.1.4**

**Le conseiller Chiasson propose  
Appuyé par le conseiller Gallant**

**QUE soit approuvée, telle que présentée, la liste des projets d'amélioration aux immobilisations 2023-2024.**

**Adoptée**

Le Conseil mentionne que durant la réunion de travail, les travaux sur les trottoirs du Centre scolaire communautaire La Fontaine ont été évoqués. Le directeur des services administratifs et financiers confirme que le projet de refaire les trottoirs est en 19<sup>ème</sup> position dans la liste, mais qu'une réparation sommaire afin d'assurer la sécurité des usagers sera faite cet été.

#### **10.1.1.5 Projets capitaux pour 2023-2024**

Le Conseil choisit de présenter la liste des projets capitaux identique à celle soumise l'an dernier, pour l'année 2023 – 2024, qui sont :

- ◆ L'école Marguerite-Bourgeois de Caraquet – gymnase, scène, aménagements intérieurs (musique, laboratoire, entrée principale)
- ◆ L'école secondaire Népisiguit de Bathurst – projet mi-vie
- ◆ L'école Marie-Esther de Shippagan – projet mi-vie
- ◆ La polyvalente Louis-Mailloux – projet mi-vie

#### **MOTION 74, RÉOLUTION 11-10.1.1.5**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvée, telle que déterminée, la liste des projets capitaux du DSFNE pour l'année 2023-2024 et soit soumise au ministre Cardy.**

**Adoptée**

#### **10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques**

##### **10.1.2.1 Politique 1.8 – Réunions du CED**

La présidente passe en revue les éléments essentiels de la politique : le Conseil doit organiser dix réunions par an ; doit

respecter l'ordre du jour préétabli et doit traiter uniquement des sujets relevant de son autorité.

Le Conseil demande à revoir le point 1.8.1.1 alinéa (d) « *aucun membre du Conseil n'a le droit de parler plus d'une fois sur la question, sauf si le membre a un élément nouveau à apporter à la discussion* » en réunion de travail.

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que tous les membres ont reçu le rapport à l'avance.

La présidente revient sur le 41<sup>ème</sup> Forum sur l'Éducation durant lequel la présidente relate que des conversations de fonds ont eu lieu sur plusieurs enjeux importants tels que la santé mentale, le recrutement des enseignants et la réforme de la gouverne scolaire. La présidente salue l'ouverture du ministre et confirme qu'il a accordé un délai à la communauté francophone afin de déposer leurs recommandations finales quant au modèle de gouvernance scolaire souhaité.

La présidente poursuit en expliquant que le sujet de l'immigration francophone a été abordé afin que, non seulement le gouvernement, mais également la communauté présente des initiatives pour attirer des immigrants francophones dans les régions rurales, se trouvant dans une situation de déclin démographique inquiétante.

### **11.2 Correspondance**

#### **11.2.1 FNCSF – Bourse Paul Charbonneau 2022**

Le Conseil précise qu'une bourse Paul Charbonneau est remise par région et que les districts scolaires ont droit de présenter une seule candidature.

## **12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

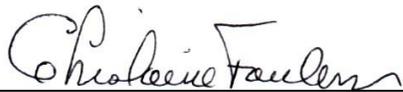
Sans objet

## **13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

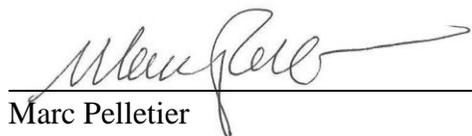
La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires. Aucune question n'est relevée.

## **14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h10.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du  
Conseil